

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving - PWGSC 1550 Avenue d'Estimauville 1550 D'Estimauville Avenue Québec Québec G1J 0C7

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Contact Fournisseur Nom:

Téléphone: Courriel:

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC - PWGSC 601 - 1550 Avenue d'Estimauville Québec Québec

Québec G1J 0C7 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet Ent & réparations machines-outils					
Solicitation No N° de l'invitation Date		Date			
W7701-155894/A		2014	-08-0	06	
Client Reference No N° de réfe	érence du client	GETS	S Ref	. No N° de réf. de SEAG	
W7701-15-5894		PW-S	SQCV	CW-026-16048	
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FN	/IS No	./N° \	/ME	
QCW-4-37074 (026)					
Solicitation Closes - L'invitation prend fir at - à 02:00 PM on - le 2014-09-16			fin	Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
Delivery Required - Livraison ex	kigée				
Voir Doc.					
Address Enquiries to: - Adresse Perron, Jonathan	Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Perron, Jonathan Buyer Id - Id de l'acheteur qcw026			•	
Telephone No N° de téléphone)	FA	X No	No N° de FAX	
(418)649-2838 ()		(4	18)64)648-2209	
(418)649-2838 () (418)648-2209 Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: R & D POUR LA DÉFENSE CANADA - VALCARTIER BATIMENT 53 2459 ROUTE DE LA BRAVOURE QUÉBEC Québec G3J1X5 Canada					

Security - Sécurité

This request for a Standing Offer does not include provisions for security.

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



Client Ref. No. - N° de réf. du client

W7701-15-5894

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcw026

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier QCW-4-37074

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TABLE DES MATIÈRES

TITRE : Services d'entretien et de réparations des équipements / machines-outils pour le RDDC (Recherche et Développement pour la Défense Canada) à Valcartier.

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Introduction
- 2. Sommaire
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des offres
- 3. Demandes de renseignements demande d'offres à commandes
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

- 1. Offre
- 2. Exigences relatives à la sécurité
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée de l'offre à commandes
- 5. Responsables
- 6. Utilisateurs désignés
- 7. Instrument de commande
- 8. Limite des commandes subséquentes
- 9. Limitation financière
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Attestations
- 12. Lois applicables

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier QCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Énoncé des travaux
- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée du contrat
- 4. Paiement
- 5. Instructions pour la facturation
- 6. Assurances

Liste des annexes :

- Annexe A Énoncé des travaux pour les Services d'entretien et de réparations des équipements/ machines-outils de RDDC Valcartier.
- Annexe B Base de paiement
- Annexe C Rapport sur les données de l'offre à commande

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TITRE : Services d'entretien et de réparations des équipements / machines-outils pour le RDDC (Recherche et Développement pour la Défense Canada) à Valcartier.

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:
 - $6A,\;$ contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
 - 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Liste des annexes :

- Annexe A Énoncé des travaux pour les Services d'entretien et de réparations des équipements/ machines-outils de RDDC Valcartier.
- Annexe B Base de paiement
- Annexe C Rapport sur les données de l'offre à commande

2. Sommaire

(i) Fournir au fur et à mesure des besoins, un service complet et intégré de réparation de machines-outils tant au niveau mécanique, électro-mécanique, hydraulique, pneumatique, en électricité de machines fixes, et de réparation en mécanique du bâtiment, ainsi que des services d'entretien préventif des équipements du bâtiment 64 dont la liste apparaît à l'annexe A, pour le RDDC (Recherche et développement pour la défense Canada) à Valcartier

Solicitation No N° de l'invitation
W7701-155894/A

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- (ii) La période de l'offre à commandes est pour une durée de trois(3) années, à partir du 1^{er} octobre 2014 jusqu'au 30 septembre 2017, plus deux(2) options irrévocable de prolongation d'une(1) année chacune.
- (iii) Les offrants doivent fournir une liste de noms ou toute autre documentation connexe, selon les besoins, conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006.
- (iv) Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

3. Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

W7701-15-5894

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

File No. - N° du dossier OCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2014-06-26) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier QCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I: offre financière (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Paiement par carte de crédit

a)	() les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront
	acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à

commandes.	
Les cartes de crédit suivantes sont accep VISA Master Card	otées :

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

Solicitation No. - N° de l'invitation Md. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur W7701-155894/A Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026 Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894 File No. - N° du dossier QCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

b) () les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N $^{\circ}$ de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier QCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

1.1 Évaluation financière

1.1.1 Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

2. Méthode de sélection

2.1 Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'évaluation sera effectuée sur les trois (3) années de l'offre à commandes (2014-2017) excluant les années d'option. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier QCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - offre, des instructions uniformisées 2006. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à</u> admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

1.1 L'offrant offre d'exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'annexe « A ».

2. Exigences relatives à la sécurité

Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u>(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2005 (2014-06-26), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément au modèle de rapport sur les données de l'offre à commande de l'annexe « C ». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er octobre au 31 décembre; Deuxième trimestre : du 1er janvier au 31 mars; Troisième trimestre : du 1er avril au 30 juin;

Quatrième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4. Durée de l'offre à commandes

4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2017 inclusivement.

.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour une possibilité de deux (2) périodes supplémentaires irrévocables, d'une année chacune, soit du 1er octobre 2017 jusqu'au 30 septembre 2018 et du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 30 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Jonathan Perron

Titre : Spécialiste en approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements Adresse : 1550, avenue d'Estimauville

Québec, Québec Téléphone: 418-649-2838 Télécopieur: 418-648-2209

Courriel: jonathan.perron@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Représentant de l'offrant

NOM :	_
Titre :	_
Organisation :	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	_

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséguentes à l'offre à commandes est :

Le Ministère de la Défense nationale et les forces armées du Canada. - RDDC

7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes.

8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 25 000.00\$ (taxes applicables incluses).

9. Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de 180 000.00 \$, (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 2 mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales <u>2005</u> (2014-06-26), Conditions générales offres à commandes biens ou services
- d) les conditions générales <u>2010C</u> (2014-06-26), Conditions générales services (complexité moyenne)
- e) l'Annexe « A », Énoncé des travaux;
- f) I'Annexe « B », Base de paiement
- g) l'Annexe « C », Rapport sur les données de l'offre à commande
- h) l'offre de l'offrant en date du

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N $^{\circ}$ de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier QCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

11. Attestations

11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

12. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010C (2014-06-26), Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 13, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010C (2014-06-26), Conditions générales - services (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

3. Durée du contrat

3.1 Période du contrat

Les travaux doivent être exécutés conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

4. Paiement

4.1 Base de paiement

L'entrepreneur sera payé pour les services d'entretien sur place et les services connexes exécutés relatifs à l'équipement listé à l'annexe A pendant la principale période d'entretien (PPE) et en dehors de la PPE.

Main-d'œuvre: L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués à l'annexe B.

Matériel et pièces de rechange: Le matériel et les pièces de rechange doivent être fournis au prix coûtant plus une majoration tel qu'indiqué à l'annexe B. Les droits de douane et les taxes applicables sont en sus.

Frais de déplacement: L'entrepreneur sera remboursé pour les frais autorisés de déplacement vers les bureaux de RDDC, transport seulement aller-retour selon le taux indiqué à l'annexe B. Aucun frais de subsistances (temps de dîner, frais de repas, d'autres déplacements, frais hôtelier) ne seront accordés.

Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le responsable technique.

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

OCW-4-37074

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4.2 Paiement unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

4.3 Clauses du Guide des CCUA

T1204 - demande directe du ministère client (2007-11-30) A9117C

5. Instructions pour la facturation

 L'entrepreneur doit soumettre les factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales accompagnées du rapport d'entretien mensuel décrit dans l'énoncé des travaux du contrat.

Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés dans la facture soient complétés et que tous les rapports sur les demandes de services d'entretien pour les travaux identifiés dans la facture soient reçus par le chargé de projet.

- 2. L'entrepreneur doit distribuer les factures et rapports comme suit:
 - a. L'original de la facture ainsi qu'une copie du rapport trimestriel sur les données doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b. Une (1) copie du rapport trimestriel doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6. Assurances

Clause du Guide des CCUA G1005C (2008-05-12), Assurances

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier QCW-4-37074

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe « A »

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Services d'entretien et de réparations des équipements / Machines-outils de RDDC (Recherche et Développement pour la Défense Canada) à Valcartier

Objectif:

- 1- Fournir un service d'entretien préventif, de réparation et d'installation de machines-outils.
- 2- Fournir un service d'entretien et de réparation en mécanique du bâtiment.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier QCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TABLE DES MATIÈRES

- A- Situation actuelle
- B- Service d'entretien préventif des équipements / machines-outils au bâtiment 64.
- C- Service d'entretien, de réparation et d'installation de machines-outils et de réparation en mécanique du bâtiment.
- D- Exclusions
- E- Horaire de travail et temps supplémentaire
- F- Sécurité
- G- Usinage des pièces à réparer sur place

Annexe 1 : Liste des équipements / machines-outils au bâtiment 64

Annexe 2 : Cahier de contrôle (exemple)

Annexe 3 : Schéma du plancher - Service de Prototypage

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

A - Situation actuelle

Le Service de Prototypage de RDDC Valcartier dispose d'une vaste gamme machines-outils relativement complet lui permettant d'exécuter la plupart des opérations d'usinage requis dans le cadre de sa mission. Ce parc de machines-outils inclus des équipements très variés et qui ne se retrouvent généralement pas dans des entreprises privées en grande variété. Certains de ses équipements ne sont pas tous utilisés à leur capacité optimale ou sont utilisés de manière ponctuelle et même si certaines machines sont relativement âgées, elles ont toujours été bien entretenues.

B - Service d'entretien préventif des équipements / Machines-outils au bâtiment 64.

Les équipements au bâtiment 64 dont la liste apparaît à **l'annexe 1** seront inspectés, lubrifiés et nettoyés selon les fréquences suivantes :

- 1- Les équipements que le Service de Prototypage aura identifié comme étant à "FORTE UTILISATION" feront parti d'un entretien préventif régulier (environ 20 heures/3mois). Voir les équipements identifiés sur la liste
- 2- Les autres machines qui ne sont pas identifiés ne seront vérifiées que sur la demande du chargé de projet. Une liste des travaux à faire sera disponible à son bureau
- 3- Tout travail excédent 2 heures/machine ne constitue pas un entretien préventif et devra donc être considéré comme étant une réparation et fera l'objet d'une autre commande.
- 4- Une grille d'entretien des machines devra être fournie sur demande du chargé de projets pour connaître l'état des machines, la fréquence et les types de travaux d'entretiens qui leurs ont été fait. (Voir exemple à l'annexe 2; Cahier de Contrôle)

C – Service d'entretien, de réparation et d'installation de machines-outils et de réparation en mécanique du bâtiment.

- 1- Fournir un service complet et intégré de réparation de machines-outils tant au niveau mécanique, électro-mécanique, hydraulique, pneumatique et électricité de machines fixes
- **2** Fournir un service de réparation en mécanique du bâtiment et en mécanique de machines-outils pour répondre aux appels de services provenant <u>des autres sections</u> de RDDC Valcartier. Les travaux demandés peuvent variés comme par exemple :
 - a- la réparation de classeurs,
 - b- la réparation de diverses pompes et moteurs souvent dans des endroits difficiles d'accès (toit, plafond, tunnel, trous d'hommes, etc.),
 - c- la réparation de boîtier d'engrenages.
 - d- la réparation et parfois l'installation de système de ventilation,
 - e- la réparation de systèmes mécaniques d'ouvertures de portes et autres,
 - f- la réparation de divers équipements de l'atelier de ferblanterie (bat. 53),
 - q- la réparation de malaxeurs pneumatique pour matériaux énergétique,

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier OCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- h- la réparation et souvent l'ajustement des appareils de l'atelier de menuiserie (banc de scies, scies à ruban, planeur, etc.),
- i- la réparation et l'ajustement des équipements du service d'imprimerie,
- j- la réparation des diverses machines-outils n'étant pas attachées directement au Service de Prototypage.
- k- Faire aussi l'installation de montages très particuliers dans différents laboratoires de RDDC Valcartier.
- I- L'enlèvement et l'installation d'étagères métallique.
- 3- Le technicien doit être en mesure de réparer divers petits appareils souvent très onéreux, dont les pièces sont peu ou pas disponibles sur le marché public.
- 4- L'entreprise doit aussi posséder son réseau de contact à l'extérieur pour faire l'acquisition des pièces de remplacement si RDDC Valcartier n'est pas en mesure de le faire.
- 5- L'entreprise doit être en mesure de répondre aux appels de services normaux dans un délai de 24 heures et de 2 heures pour des urgences.
- **6-** L'entreprise doit être en mesure de fournir un technicien ayant une expérience reconnue sur les centre-d'usinages CNC, principalement (mais non obligatoire) de type MAZAK.
- 7- Bien que le RDDC Valcartier fournira la majorité des travaux d'usinage qui seront requis dans le cadre des réparations, l'entreprise devra avoir la capacité de fournir ce type de travail soit par sous contrat ou par lui-même s'il est impossible de pouvoir le faire à l'interne dû à des surcharges de travail (voir item "G").

D - Exclusions

Les pièces, parties de pièces, lubrifiants, huile, travaux d'usinage ou de soudure accomplis à l'extérieur de RDDC Valcartier et les frais de transport associés à ces pièces ne sont pas inclus dans le présent devis et doivent donc être inclus dans les soumissions comme éléments supplémentaires.

E – Horaire de travail et temps supplémentaire

L'entreprise devra se présenter pour les travaux à exécuter selon l'horaire normal de RDDC Valcartier. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé sans l'autorisation du chargé de projets.

F - Sécurité

L'entreprise et tous ses employés devront se conformer aux normes de sécurité en vigueur sur le site de RDDC Valcartier. Il y aura en tout temps une personne attitrée comme escorte partout où les travaux seront nécessaires. Ces escortes seront fournies par la section demanderesse du service en fournissant un employé du secteur ou un agent de sécurité. Il se pourrait aussi qu'ils aient accès à des lieux sécurisés pour y accomplir différents travaux. De plus, ils devront se

 $\label{eq:continuous} \begin{array}{l} \text{Solicitation No. - N}^\circ \text{ de l'invitation} \\ W7701\text{--}155894/A \end{array}$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No W7701-15-5894 QCW-

File No. - N° du dossier OCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

conformer à la politique de RDDC Valcartier concernant la possession et l'utilisation d'appareils portables du genre ordinateur, téléphone cellulaire, appareil photo, etc.

G - Usinage des pièces à réparer sur place

Il sera de la responsabilité de l'entreprise de faire l'usinage des petites pièces défectueuses en utilisant les machines-outils manuelles de RDDC Valcartier si nécessaire. Le technicien devra se conformer aux règles de sécurité en vigueur au Service de Prototypage. Il lui sera permis d'utiliser toutes les machines manuelles de l'organisation. La plupart de l'outillage nécessaire lui sera fourni sur place. Les matériaux seront fournis par l'organisation si disponible. Les travaux de soudure et d'usinage plus complexes, nécessitant l'utilisation des appareils de soudure ou des machines CNC, seront faits par les techniciens du Service de Prototypage sous l'autorisation du Chargé de Projets en place.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894 QCW-4-37074

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe 1 Liste des équipements au bâtiment 64

Secteur Tours et Fraiseuses (108)

No. Machine	Marque et modèle	Machine à forte utilisation
1-A	Centre d'usinage CNC (type tour), MAZAK ST-35N	X
1-B	Tour CNC, MAZAK SUPER QUICK TURN 200	X
1-C	Centre d'usinage CNC (type tour) MAZAK NEXUS 350-II M	X
5	Tour manuel de moyenne dimension, BOERINGER	X
6-A	Tour manuel de moyenne dimension, OKUMA	X
21	Gros centre d'usinage CNC (fraiseuse), MAZAK AJV-35/60	X
22	Petit centre d'usinage CNC (fraiseuse), FADAL VMC-2016L	X
23	Moyen centre d'usinage CNC (fraiseuse) HURON VX-10	X
25	Fraiseuse manuelle verticale FIRST LC-205VSDX	X
26	Fraiseuse manuelle verticale FIRST LC-205VSDX	X
30	Moyen centre d'usinage CNC (fraiseuse), MAZAK NEXUS 510C	X
31	Fraiseuse manuelle verticale et horizontale FIRST LC-205VHDX	X
32	Petit centre d'usinage CNC EUMEGA MDI-6SR	X
125	Perceuse de grande dimension ARCHDALE	

Secteur Montage (110)

No. Machine	Marque et modèle	Machine à forte utilisation
6-B	Tour manuel de moyenne dimension, OKUMA	Х
28	Jig bore de petite dimension MOORE	Х
29	Fraiseuse manuelle, verticale, de grande dimension MARCEL PEGARD	Х
121	Perceuse d'atelier, SOLID BV35	

Secteur Électro-Érosion à Électrode (112)

No. Machine	Marque et modèle	Machine à forte utilisation
43	Enfonceuse EDM à électrodes, SODICK A3R	
44	Enfonceuse EDM à électrodes, AGIE AGIETRON ADVANCE	
45	Perceuse EDM à électrodes, CHARMILLES HD30 CNC	

Secteur Électro-Érosion à Fil (114)

No.	Marque et modèle	Machine à
Machine		forte
		utilisation
27	Jig bore de petite dimension MOORE	X

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier QCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

41	EDM à fil, FANUC-11A	X
42	EDM à fil, CHARMILLE ROBOFIL 240SL	X

Secteur sandblast et entreposage des gaz local (125)

No. Machine	Marque et modèle	Machine à forte utilisation
		utilisation
181	Sandblast, PAULI-GRIFFIN	

Secteur Plastiques (126)

No. Machine	Marque et modèle	Machine à forte utilisation
8	Petit tour manuel, MONARCH	X
61	Presse transfert 50/150 tonnes WABASH	
62	Petite presse transfert manuelle WABASH	
66	Presse à injection automatique ENGEL 60T	X
106	Petite scie à ruban verticale, DOALL	X
219	Meule découpeuse, CON SAW	
251	Hotte d'évacuation, LABCONCO	

Secteur Soudure et découpage (133)

No. Machine	Marque et modèle	Machine à forte utilisation
103	Grosse Scie à ruban verticale semi-automatique, HYD-MECH V18P	X
104	Scie à ruban horizontale, HYD_MECH MEP	
105	Scie à découper de type meule, SEVER-ALL	
123	Perceuse d'établie, CANADIANA	
124	Perceuse d'établie, ROCKWELL/DELTA	
151	Presse ENERPAC	
161	Cisaille à métal hydraulique, KINGSLAND	
171	Sableuse à ruban	

Secteur découpage à jet d'eau (135)

No. Machine	Marque et modèle	Machine à forte utilisation
202	Centre de découpage à jet d'eau, OMAX 2652A	X
203	Centre de découpage à jet d'eau, FLOW HYPERJET 50	X

Secteur Meulage (136)

No.	Marque et modèle	Machine à
Machine		forte
		utilisation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcw026\,$

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier QCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2	Petit tour manuel, WEILER PRIMUS VC	Х
3	Gros tour manuel, MONARCH	
4	Tour manuel de moyenne dimension, VDF	X
7	Petit tour manuel, MONARCH	X
24	Fraiseuse manuelle verticale MAHO MH-800	
213	Petite rectifieuse plane, KENT	
215	Affuteuse à gros forêts, OLIVER/ADRIAN	
216	Machine à honer manuelle, SUNNEN	
217	Banc de meule double au diamant, HACER	
218	Banc de meule double au diamant, HAMMOND	
220	Affuteuse de petits forêts, OPTIMA	X

Secteur découpage (139)

No. Machine	Marque et modèle	Machine à forte utilisation
101	Grosse scie à ruban verticale, DOALL	X

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier W7701-15-5894 QCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe 2

CAHIER DE CONTRÔLE (EXEMPLE)

Équipement visé	Changement d'huile	Date de l'inspection	Travaux exécutés	Travaux à faire	Technicien

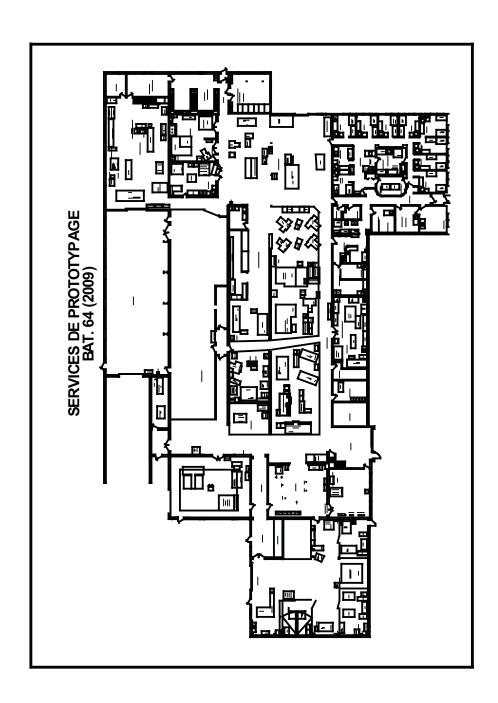
Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

File No. - N° du dossier QCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe 3 Schéma du plancher du Service de Prototypage



Ce plan est disponible en format PDf pour de meilleurs résultats.

W7701-15-5894

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcw026

File No. - N° du dossier QCW-4-37074 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe « B »

BASE DE PAIEMENT

(Référence Partie 6B, 4.1)

Période	2014-2017 (3 ans)	2017-2018 (option 1)	2018-2019 (option 2)
a) Taux horaire	\$/ heure	\$/ heure	\$/ heure
b) * Frais de déplacement RDDC *	/ Visite	/ Visite	/ Visite
c) ** Pièces : Au prix coûtant plus une majoration de : %	%	%	%

^{*} Frais de déplacement: L'entrepreneur sera remboursé pour les frais autorisés de déplacement vers les bureaux de RDDC, transport seulement aller-retour. Aucun frais de subsistances (temps de dîner, frais de repas, d'autres déplacements, frais hôtelier) ne seront accordés.

Pour fins d'évaluation seulement (2014-2017 - 3 premières années seulement)
La partie a) le taux horaire vaut pour 75% de l'offre
La partie b) les frais de déplacement valent pour 15% de l'offre (estimation de 60 visites / année)
La partie c) la majoration vaut pour 10% de l'offre.

^{**} Pièces au prix coûtant : les pièces justificatives des pièces doivent être soumises au représentant technique.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur $qcw026\,$

Client Ref. No. - N° de réf. du client W7701-15-5894

File No. - N° du dossier QCW-4-37074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Annexe « C »

Rapport sur les données de l'offre à commande

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er octobre au 31 décembre; Deuxième trimestre : du 1er janvier au 31 mars; Troisième trimestre : du 1er avril au 30 juin;

Quatrième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre

A			
Année	•		

Période du trimestre	Nombre d'heures de service	Montant des pièces facturées sans majoration	Majoration sur les pièces (\$)	Nombre de voyages aller-retour	Total (\$)
1er trimestre					
1er octobre au					
31 décembre;					
2 ^{ieme} trimestre					
1er janvier au					
31 mars;					
3 ^{ieme} trimestre					
1er avril au 30					
juin;					
4 ^{ieme} trimestre					
1er juillet au 30					
septembre;					
				Total (\$)	